

Réf. MO57302

Casquettes anti-heurt



Les +

Protège des heurts : protection contre les blessures causées par l'impact d'objets fixes.

Aération latérale pour une réduction de la chaleur

Réglage rapide et sûr par velcro

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Sachet	Carton
57302	-	10	60

CONDITIONNEMENT DE VENTE

>1

Multiple

DESCRIPTION

Ne protège pas contre les chutes d'objets (voir les casques de chantier pour l'industrie conformes à la norme EN 397).

Casquette munie d'une coque en plastique protégeant contre les heurts. S'utilise surtout en intérieur où les chutes d'objet ne peuvent pas se produire.

Tissus ext. : 100% coton, 255-265g/m2

Coque de protection ABS

Coussinets ext. en EVA

Coussinets intérieurs en polyéthylène

Oeillets d'aération cuivre.

SECTEURS

Constructions mécaniques

Industries légères

Maintenance

Second-œuvre du bâtiment

Bricolage

Services et distribution

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Milieus industriels en intérieur, sans risque de chute d'objets

A voir également

VARIANTES



MO57300



MO57303



MO57305



MO57306

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Forme	Casquette anti-heurt
Couleur	Vert
Poids	159g
Risque principal	Particulièrement adapté pour les travaux intérieurs avec risque de chute d'objets statiques
Caractéristiques	Coque de protection en ABS - Renfort de protection en EVA Toile extérieure en tissu 100% coton Œillets d'aération en cuivre Réglage par velcro de 54 à 59 cm
Conditions de lavage	Nettoyer à l'eau chaude savonneuse et sécher avec un chiffon doux. Ne pas appliquer de peinture, solvant, adhésif ou étiquette. Utiliser uniquement des produits sans danger pour l'utilisateur, conformément aux instructions du fabricant.

NORME(S)

Cet équipement est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type **CE 697906**

Délivré par BSI Group The Netherlands B.V (2797) Say Building- John M. Keynesplein 9- 1066 EP Amsterdam Netherlands



EPI CAT. II

EN812:2012

Casquettes anti-heurt pour l'industrie.